

mal chronique. Je pense vraiment qu'on ne peut la supprimer. C'est devenu un mode de vie. J'ai négocié pendant presque vingt ans avec des syndicats, et pendant cette période, les règlements ont toujours été à la hausse. Les nouvelles directions arrivent avec les meilleures intentions du monde, mais elles s'aperçoivent qu'elles ont les mains liées par ces augmentations négociées. Je ne suis pas contre le syndicalisme. La même critique s'applique à la direction, aux avocats, aux médecins et autres hommes de profession. Je le répète, la hausse est devenue un mode de vie. Nous acclamons nos ministres du Travail comme des héros conquérants lorsqu'ils parviennent à ne concéder, comme hausse de salaires, que la moitié de ce qui était demandé, bien qu'on ait d'abord demandé deux fois trop. L'inflation doit être contrôlée et réprimée, et nous devons lutter désespérément pour accroître la productivité.

Pour ce qui est des nouveaux immeubles à Toronto, que nous avons vus et dont nous avons tant entendu parler dans les journaux, je crois que la décision du ministre concernant l'amortissement ne les touchera pas lorsqu'ils ont déjà fait l'objet d'engagements fermes. Une disposition prévoit l'amortissement au prorata des édifices destinés à des fins multiples et, par exemple, je ne crois pas qu'il soit possible de mettre fin au projet Campeau s'il doit aller de l'avant. Je crois aussi que l'on construira le nouvel hôtel prévu sur le côté sud de la rue Queen, en face de l'hôtel de ville. Quant aux propriétés du CN-CP, je trouve, en y réfléchissant, qu'on ne peut commencer ces travaux avant 1970, mais, comme il s'agit d'un projet à fins multiples, on pourrait fort bien exécuter les travaux qui touchent à sa partie résidentielle avant d'entreprendre ceux qui concernent son aspect commercial. Il est préférable, je pense, de stabiliser le boom, plutôt que d'avoir une crise, et d'assurer une expansion soutenue et contrôlée. Ce serait manifestement mieux que ce que nous avons en ce moment.

Les articles de fond des journaux de Toronto sur le budget ont été coiffés des titres les plus variés. Le plus conciliant, celui du *Financial Post*, s'intitulait: *Very Tough Job Nicely Handled*, et le plus amer, celui du *Telegram*, s'intitulait: *A Disastrous Budget*. Le *Globe and Mail* a présenté un traité didactique sur le sujet, intitulé: *Will the Budget Work*, concluant qu'il ne fonctionnerait probablement pas. Le *Star Daily* prétend qu'il réussira. Ainsi, payez et faites votre choix.

J'estime que c'est un bon budget. Je n'ai rien entendu aujourd'hui qui puisse me faire changer d'idée. L'auteur fait preuve d'intelligence, de capacité d'adaptation, d'une volonté d'innover et d'essayer de nouvelles méthodes. Je l'appuie et le défend contre tous ceux qui

s'y opposent, y compris les maires péripatéticiens, surtout ceux qui l'attaquent en paroles dans des entrevues publiques, avant même de l'avoir entendu ou lu.

Une innovation que je voudrais voir serait un dégrèvement fiscal pour intérêt, analogue au dégrèvement de 20 p. 100 pour dividendes, accordé à ceux qui placent des capitaux dans des titres de sociétés canadiennes. Si j'étais ministre des Finances, j'accorderais ce privilège à ceux qui placent leurs capitaux dans des hypothèques domiciliaires à un taux d'intérêt d'au plus 8.5 p. 100. Je crois sincèrement que les recettes perdues par suite d'une telle mesure seraient largement compensées par les capitaux hypothécaires qu'elle orienterait vers la construction domiciliaire, et je crois qu'il vaut la peine d'essayer la formule.

Je voudrais maintenant parler quelques instants de quelques brèves remarques qui figurent à la page 12 de l'exposé budgétaire du ministre. Il s'agit d'une défalcation de 125 millions du déficit de l'Expo, durant l'année financière en cours. Chose étrange, monsieur l'Orateur, personne n'en a soufflé mot jusqu'ici. Personne n'a parlé de cette largesse du gouvernement à la suite d'un accord conclu lorsque les honorables vis-à-vis du parti conservateur qui étaient au pouvoir ont donné carte blanche en décidant que le gouvernement fédéral assumerait 50 p. 100 de tout déficit de l'Expo. Pour une carte blanche, c'en était une, et nous acquittons maintenant les frais. Cela ne comprend pas le dernier accord fédéral qui retarde de cinq ans, à nos dépens, le paiement de la dette de Montréal. Cela coûtera quelques millions de plus, mais après tout ce n'est que de l'argent et c'est pour Montréal.

**Des voix:** Bravo!

**M. Givens:** Mais puisque nous, de l'agglomération de Toronto, payons environ le tiers de l'impôt sur le revenu, des droits de succession, des impôts sur les sociétés, et des droits de douane et d'accise du Canada, on nous permettra peut-être de dire ce que nous pensons de cette affaire. Si nous devons payer les pots cassés, je voudrais avoir mon mot à dire. Je me souviens qu'alors que j'étais maire de Toronto, le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, m'a demandé de l'appuyer. Il m'a dit: «Phil, mon pote, l'Expo profitera au Canada tout entier. L'Expo fera l'unité nationale et jettera les ponts de la fraternité». Et à tout cela j'ai dit: «C'est vrai.» Il a dit que l'Expo stimulerait les affaires au Canada; j'en ai convenu; j'ai proclamé publiquement mon appui et j'ai demandé aux gens de Toronto d'aller à Montréal et de visiter l'Expo.

Mais il a ajouté ceci: «Une fois cette exposition internationale terminée, nous ne ferons